



Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant maintenir sa qualification de chef de service de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de recyclage du diplôme SSIAP 3.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

PRE REQUIS

> Etre qualifié SSIAP3 ou équivalent
> Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans).
> Avoir exercé la fonction de SSIAP3 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois.

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

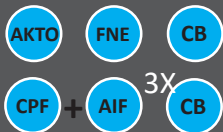
-* Sauf AGENCE CALAIS

21H - 3 jours
PROGRAMME

TARIFS

328€ TTC - 273€ HT
- Tarif individuel
2400€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



1 – LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 4H
Evolution des textes réglementaires

2 – NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL – 2H
Les codes civil et pénal

3 – FONCTION MAINTENANCE – 2H
Les contrats de maintenance des installations de sécurité

4 – ÉTUDE DE CAS – 3H
Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

5 – L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES – 2H
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

6 – ANALYSE DES RISQUES – 6H
• Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendie et d'accidents corporels
• Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

7 – MOYENS DE SECOURS – 6H
Évolution des textes réglementaires

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de recyclage sera remise à la fin de la formation.
- La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

* Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau
* Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur

MOYENS PEDAGOGIQUES

* PC Sécurité entièrement équipé
* SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
* Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
* Mannequins d'entraînement secourisme
* Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021